

Réf: Dossier N° : 52849

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE D'INTRANTS BIOLOGIQUES POUR L'AGRICULTURE » en abrégé «SIBAGRI »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO PK 18, SICOGI CONCORDE,
APPARTEMENT 1998, 02 BP 647 ABIDJAN 02

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 Juil 2018 reçus par Me BLE LOGBO MC Chantal, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE D'INTRANTS BIOLOGIQUES POUR L'AGRICULTURE » en abrégé «SIBAGRI ».

Objet: La recherche, fabrication et commercialisation des intrants biologique et aliments des animaux ;Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PK 18, SICOGI CONCORDE, APPARTEMENT 1998, 02 BP 647 ABIDJAN 02

GERANT: Monsieur FAHE VALENTIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20074 du 03/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18817 du 03/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

